

# Amicale Laïque Ecole Jules Verne

INSCRIPTION AU VIDE-DRESSING

**Dimanche 15 Avril 2018**

L'Amicale Laïque de l'école Jules Verne de Ligné organise un vide dressing le dimanche 15 Avril 2018 de 9h à 18h à Ligné dans le gymnase Eugène Durand situé avenue Jules Verne 44850 Ligné.

Les exposants peuvent vendre des vêtements adultes d'occasion (homme et femme) ainsi que tous accessoires liés à la mode (sacs à main, foulards, chaussures, ceinture, bijoux, etc...)

- Les exposants seront placés en fonction de leur arrivée par les organisateurs dans la salle à partir de 8h.

Les exposants qui désirent être ensemble devront impérativement se présenter en même temps.

Les non-inscrits pourront accéder au site lorsque tous les inscrits seront placés.

- Il est demandé 10 euros pour chaque emplacement. Chaque exposant peut demander plusieurs emplacements

- 1 table de 2,20m sera fourni à chaque exposant ainsi qu'une chaise

- La date limite des inscriptions est fixée au Samedi 31 Mars 2018. (Aucune demande ne sera acceptée après cette date.)

- Vous ne pouvez pas participer à plus de deux vide dressing ou vide greniers par an, vous certifiez que les objets exposés sont votre propriété et n'ont pas été achetés dans le but de revente lors de la manifestation du 15 Avril 2018, (Les organisateurs se réservent le droit de faire remballer les exposants qui transgressent cette règle sans remboursement du prix de l'emplacement)

## **- Chaque demande doit être accompagnée :**

1. Du présent bulletin d'inscription rempli et signé

Le bulletin est accompagné du règlement intérieur, celui-ci s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier.

2. Une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour l'envoi de la confirmation d'inscription **si vous la souhaitez par courrier** sinon elle sera envoyée par mail.

3. Du paiement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque

ATTENTION : Toute demande incomplète ne sera pas enregistrée

Le N° de réservation n'est pas un numéro d'emplacement. Le placement se fait en fonction de l'heure d'arrivée

Le tout est à renvoyer à Amicale Laïque Ecole Jules verne, 77 rue Jules verne 44850 Ligné

Renseignements possibles sur [www.aljvligne.fr](http://www.aljvligne.fr) ou 06.16.71.89.84

-----  
**BULLETIN D'INSCRIPTION 2017 /2018 A remplir en Majuscule**

NOM et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Adresse mail (écrire lisiblement et en majuscule) :

N° de carte d'identité (obligatoire) : délivrée le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à

Dépt ( )

Ou N° passeport : délivré le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à

Dépt ( )

Ou N° permis de conduire : délivré le \_\_/\_\_/\_\_\_\_ à

Dépt ( )

Nombre d'emplacement(s) : X 10 € = €

Je déclare avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur (disponible sur le site internet).

Fait à

Le

Signature obligatoire :

**Coupon à renvoyer avec le paiement à l'ordre de l'Amicale Laïque** et une enveloppe timbrée à vos noms et adresse pour l'envoi de la confirmation d'inscription sinon elle sera envoyée par mail (si rempli ci-dessus).

Amicale Laïque Ecole Jules Verne 77 Rue Jules Verne 44850 Ligné.

# Règlement intérieur du vide dressing de l'Amicale Laïque de l'école Jules Verne

Article 1: Les exposants peuvent vendre des vêtements adultes d'occasion (homme et femme) ainsi que tous accessoires liés à la mode (sac à main, foulards, chaussures, ceinture, etc...),

Article 2: Le vide dressing de l'amicale laïque de l'école Jules Verne est ouvert à toute personne majeure qui en fait la demande,

Article 3: Le présent règlement s'applique à tous, le seul fait de participer entraîne l'acceptation de ce dernier,

Article 4: Une pièce d'identité et le règlement du prix de(s) l'emplacement(s) seront demandés à chaque exposant. Une facture sera délivrée sur simple demande le jour du vide dressing,

Article 5: L'emplacement attribué devra être respecté sans aucun débordement pour la sécurité de tous,

Article 6: La marchandise proposée à la vente devra être la seule propriété de l'exposant, en cas de contrôle sa responsabilité sera engagée,

Article 7: la marchandise proposée à la vente ne devra pas être neuve. Le tout devra être propre et en bon état sans trou ni tache,

Article 8: Nous vous placerons dans la salle à partir de 8h, vous ne pourrez commencer à remballer qu'à partir de 17h30 sauf demande expresse à la réservation,

Article 9: Le prix de l'emplacement est fixé à 10 euros, le chèque est encaissé le lendemain de la manifestation,

Article 10: 1 table de 2,20 mètres sera fourni ainsi qu'une chaise. 1 seul portant à vêtements pourrait être emmener par l'exposant (*l'association ne pourra pas vous en fournir*). L'exposant peut demander plusieurs emplacements,

Article 11: Il n'y aura pas de remboursement des pré-inscriptions même en cas d'absence motivée,

Article 12: L'emplacement devra être nettoyé au moment de votre départ, des poubelles seront mises à votre disposition,

Article 13: Les objets mis en vente restent sous la responsabilité entière du vendeur, l'amicale laïque de l'école Jules Verne décline toute responsabilité en cas de vol.

\* ----- \*

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance du règlement intérieur du vide dressing de l'Amicale laïque de l'école Jules verne, et vous souhaitons une agréable journée lors de votre participation.